

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-132 du 7 Juin 1991

portant abrogation des dispositions du Décret N° 90-111 du 13 Juin 1990 en ce qui concerne la nomination de Monsieur Samuel O. DOSSOU en qualité de Conseiller Technique du Ministre de la Justice et de la Législation.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU Le Décret N° 91-68 du 4 Avril 1991 portant composition du Gouvernement Provisoire ;
- VU Le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991;
- VU Le Décret N° 90-111 du 13 Juin 1990 portant nomination de Responsable dans certains Ministères ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 Mai 1991 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont et demeurent abrogées les dispositions du Décret N° 90-111 du 13 Juin 1990 susvisé en ce qui concerne la nomination de Monsieur Samuel O. DOSSOU en qualité de Conseiller Technique du Ministre de la Justice et de la Législation.

Article 2.- Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1991

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
absent, le Ministre d'Etat, chargé de
la Coordination et de l'Action Gouver-
nementale, chargé de l'intérim,


Désiré VIEYRA

Le Ministre d'Etat, chargé
de la Coordination de l'Action
Gouvernementale et de la Défense,


Désiré VIEYRA

Le Ministre de la Justice et
de la Législation,


Yves YEHOUESSI

Le Ministre du Plan, de l'Economie
et des Finances,


Paul DOSSOU

Ampliations : PR 6 AN 4 MECAGD 4 CS 1 SGG 4 MISP AT-MEN-MJL-MPEF 12
Autres Ministères 12 Départements 6 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 DPE-DLC-
INSAE 3 DCCT-CGONB 2 UNB-FASJEP-INE-INSJA 5 BN-DAN 2 Intéressé 1
JORB 1.-